

## POLITIQUE, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, MARDI 25 JUN 1850.

No. 81.

### FRANCE.

#### ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

##### DISCUSSION DU PROJET DE LOI ÉLECTORALE.

SÉANCE DU 24 MAI.

DISCOURS DE M. THIERS.

M. Thiers.—Messieurs, tout-à-l'heure, l'honorable orateur qui m'a précédé à cette tribune nous adressait une sommation; c'était d'apporter ici, le plus tôt possible, les raisons de la loi; il me semble que déjà il en a été apporté de bien fortes et de bien décisives.

Je vais essayer cependant de répondre, et cela le plus tôt possible, par la ligne droite. C'est pour remplir plus tôt cet engagement que je n'hésiterai pas de représailles dont certes on m'a bien donné le droit depuis trois jours; car si j'aurais de cette maxime incontestable que j'ai invoquée un jour en m'adressant à M. Ledru-Rollin qu'on donne à ses adversaires des libertés égales à celles qu'ils prennent envers vous, je pourrais en mon nom et au nom de mes amis prendre de grandes libertés avec nos adversaires. Mes mes amis et moi, nous tenons pour suffisamment vengés, par les nobles paroles de mon ami M. de Montalembert, de cette littérature vaine, vide et déclamatoire, née de la corruption des esprits et qui était bien digne de devenir la langue de la démagogie! (rire et applaudissements à droite.)

Pour moi, partisan obstiné de ce qui est simple et vrai, je n'ai jamais éprouvé le besoin de répondre à de telles attaques. Je continuerai à suivre mon goût, à moins que les attaques ne deviennent des offenses; sans cela je passerai à côté d'elles et j'irai tout droit au sérieux, au but; je but c'est la loi.

La loi, messieurs, il faut pour la bien connaître expliquer quelles sont ces intentions et quels sont les moyens de les réaliser.

Quant aux intentions, M. le ministre de l'intérieur a dit hier que la loi n'était pas la volonté d'un parti, qu'elle n'avait pas été imposée au gouvernement. Hier, il a noblement, couragement, revendiqué la part de responsabilité qui lui revient dans sa préparation et sa présentation; et nous avons applaudi à ses paroles, car nous sommes heureux de voir le gouvernement, non pas à notre suite, mais à notre tête, de le voir se faire le chef de la guerre du bien (voix d'adhésion à droite), et tant qu'il la fera, il pourra compter sur nous comme sur des soldats dociles, dévoués et j'ose dire intrépides. (Nouvelle approbation à droite.)

La loi est donc née du concours des deux pouvoirs et nullement de la volonté de l'un imposée à l'autre. Nous marchons de concert les uns à côté des autres avec un égal dévouement et avec une même intention.

Cette intention, la voici: nous sommes convaincus de l'existence de dangers réels, imminents. Nous voudrions bien nous faire cette illusion de croire que ces dangers sont imaginaires, et n'être que des maniaques ayant peur; mais nous sommes bien plutôt de notre temps des hommes se faisant l'illusion contraire.

On dit que la loi est née des élections d'avril et de mars; cela n'est pas complètement exact; mais cela est vrai à un certain degré.

Où, le danger nous était connu avant ces élections. Je n'étais pas converti pour mon compte au suffrage universel; car, depuis deux ans, je me suis résigné à beaucoup de choses, mais je ne me suis converti à aucune. (Rires d'adhésion à droite.)

Ni mes amis ni moi ne nous étions dissimulé le danger du suffrage universel tel qu'il est actuellement organisé. Mais savez-vous ce qu'ont fait les deux dernières élections? Elles ont donné au danger une évidence telle que ce danger est devenu l'opportunité de la loi. Et puis qu'on parle de ces deux élections, permettez-moi sans manquer d'égard envers des hommes aujourd'hui nos collègues, et dont l'un a donné à la tribune l'exemple de la plus parfaite convenance, permettez-moi d'en dire toute ma pensée. Voyons si elles révèlent vraiment un danger.

Commençons par la première élection, celle du 10 mars.

Quel est le motif qui a fait choisir le candidat? Je comprendrais parfaitement qu'on l'eût choisi pour lui-même; mais soyons sincères: en accusant nos adversaires d'hypocrisie et de mensonge, ne soyons pas hypocrites nous-mêmes. Par quel motif a-t-on élu M. de Flotte? Il est un fait certain, c'est que M. de Flotte a figuré dans les journées de juin.

De quel côté était-il? Du côté du général Cavaignac ou de l'autre côté?

Je n'ai la prétention, à aucun degré, de dicter à la démocratie ses choix; mais, de même qu'elle a le droit de choisir, de même nous avons le droit de juger. Je m'adresse donc à la bonne foi de tous. Est-il vrai qu'on a choisi un insurgé de juin? qu'on l'a choisi, non parce qu'il était de ce côté-ci, mais parce qu'il était de côté-là?

C'était, dit-on, par un motif de conciliation. Soit: par un motif de conciliation, il fallait choisir un insurgé de juin. Mais, je le demande, si l'on voulait en effet la conciliation, pourquoi ne pas choisir, par exemple, un homme que nous avons vu ici, dont le caractère vif et véhément nous avait tous remplis d'estime et de sympathie pour sa loyauté, M. Clément Thomas? On aurait pu choisir M. Clément Thomas. Pourquoi avoir adopté l'insurgé de juin et n'avoir pas adopté celui qui avait été le courageux défenseur de l'ordre et du gouvernement du général Cavaignac?

Qu'avons-nous conclu de là? que la conciliation se faisait non au profit d'hommes qui défendaient l'ordre et la société, mais au profit des hommes qui avaient attaqué l'un et l'autre. Pour cette conciliation, on avait voulu non pas un défenseur des lois et du gouvernement, mais celui qui avait attaqué le gouvernement et les lois.

Voilà la première élection. Faut-il être maniaque pour attacher à cette élection un sens terrible et formidable?

Maintenant je passe à la seconde.

Toute la France a été épouvantée non pas du choix du candidat mais de l'intention qui avait paru dans l'élection; nous pouvions croire qu'une nouvelle élection révélerait à tous les hommes qui avaient concouru à la première nécessité d'éclaircir leurs intentions à l'égard de la France entière. Je ne veux pas rechercher, je n'en ai pas le droit, quelles sont les opinions de M. Eugène Sue. Je n'en ai pas le droit, je ne veux pas le faire. Quand

M. Sue aura exposé ses opinions à cette tribune, seul lieu où les opinions acquièrent un caractère officiel et légal, je m'en expliquerai. Je ne parle, en ce moment, que de l'intention de l'élection. Il y avait M. Dupont (de l' Eure), qui représentait l'opinion républicaine, et M. Sue, qui, à tort ou à raison, — je dis à tort ou à raison, — représentait les idées que nous considérons comme subversives, les mêmes idées, bien plus franchement exprimées dans les réunions électorales, que M. Sue a été nommé.

Ainsi, deux élections ont eu lieu à Paris: l'une a été l'apologie de l'insurrection, l'autre a été l'acceptation au nom des pouvoirs publics, des doctrines du socialisme.

Si ce n'est pas là le sens de ces deux élections il faut renoncer à la vraie notion des choses: il suffit de vous rappeler les cris de triomphe que l'on a poussés après le succès, pour prouver que nous avons eu raison de comprendre ces deux élections comme nous les avons comprises.

Je m'attache, Messieurs, autant qu'il dépend de moi, à me placer au vrai de la question.

On nous dit que le danger est nul, c'est ce danger qu'on veut que nous démontrions. Je commence par vous montrer que les deux élections dont il s'agit, élections qui ne sont pas la cause, mais qui établissent très bien l'opportunité de la loi, n'ont pas un caractère rassurant pour la société.

Un Montagnard.—Quelle société?

M. Thiers.—La société éternelle qu'il ne dépend pas de vous de changer.

Une voix à gauche.—La société de Jésus!

M. Thiers.—Vous allez voir de quelle société je parle, et nous verrons si, après m'avoir entendu, vous croyez encore qu'il y a là le sujet d'une mauvaise plaisanterie.

On rappelle hier cette parole: Qui trompe-t-on ici? Mais, moi, aux hommes qui parlent sans cesse de sornioiserie, d'hypocrisie, de mensonge, je demanderais, moi aussi: Qui trompe-t-on?

Dans les réunions électorales, où l'on a un public choisi, on attaque sans mesure, sans pudeur... (Interruption.) Je répète que, dans les réunions électorales, on attaque sans mesure, sans pudeur (oui!) les lois les plus respectables, les lois éternelles des sociétés humaines (applaudissements); et puis, quand un résultat est obtenu, qu'on dit qu'il s'agit de résister aux lois proposées pour conjurer les dangers publics, au lieu de ces hommages qu'on a tenus n'est plus sérieux. On est tout simplement des amis de l'humanité discutant sur le plus ou moins de développement à donner aux mesures d'assistance publique. Voilà ce que j'appelle haut-mensonge et hypocrisie.

Une voix de la montagne.—Ce serait mieux appliqué à ce que vous dites en ce moment. (Vives rumeurs.)

M. Thiers.—Messieurs, nous sommes apparemment tous égaux ici. Il vous est permis d'accuser nominativement dix-sept personnes des griefs que voici: mensonge, hypocrisie, déloyauté, esprit factieux, iniquité! tout cela. Et moi, je ne peux pas dire qu'il y a un mensonge, quand, après avoir soutenu dans des réunions électorales des principes abominables, on change habilement de langage lorsqu'il s'agit de défendre les résultats obtenus, ou

désavoue tous ces principes! Voilà, moi, ce que j'appelle mensonge.

Je vous dirai maintenant ce que j'appelle des principes abominables. Vous nous dites tous les jours: Le socialisme est un fantôme que vous faites promener devant les yeux de la France pour le troubler.

Le socialisme est-il aujourd'hui la question ou non? Si c'est bien la question, et je peux soutenir l'affirmative, car déjà vous avez entendu sur cette question MM. de Lamartine et Baroche, si c'est la question, je veux aller à vous et porter vos explications à la tribune afin de les discuter.

Vous nous dites: Est-ce que vous croyez que si nous triomphions, nous voudrions réaliser les folies du socialisme et, par exemple, du communisme? Non, je ne le crois pas; mais je vais vous dire ce que je crois.

M. de Lamartine a dit qu'il y avait trois éléments dans le socialisme. Qu'il me permette de modifier un peu sa définition et de dire: il y a trois socialismes. Il y en a un insensé, impraticable, qui ne pourrait pas même être commencé, c'est le communisme, c'est la loi agraire. (Rires à gauche.)

Je dis qu'il y a un socialisme criminel, impraticable, qui ne pourrait pas même être commencé.

Il y a un deuxième socialisme, qui n'est pas moins criminel et pas moins impraticable, mais qui pourrait être commencé: c'est celui qui consiste dans l'association universelle.

Enfin, il y a un troisième socialisme; celui-là est fort innocent, sans doute; mais il n'en a pas moins deux dangers: le premier, c'est d'être à double face, c'est d'annoncer beaucoup au dehors de cette enceinte, et de dire en même temps à cette tribune qu'il ne fera rien ou presque rien; le second danger, qui n'est que la conséquence du premier, c'est de pouvoir servir d'instrument aux deux autres socialismes.

Il faut démasquer toutes les hypocrisies, et il faut dire la vérité. Je dis donc qu'on n'essaiera pas la loi agraire, car vous ne le pourriez pas quand vous le voudriez. Si vous l'essayiez, vous trouveriez derrière la limite de chaque champ un paysan armé d'un fusil pour vous répondre. (Très bien! très bien!)

Je ne crois pas à ce premier socialisme. Mais il y en a un autre, c'est celui qu'on formule ainsi: l'accessibilité au travail. Qu'entend-on par là. Je parle de ce qu'on entend au dehors, et non pas de ce qu'on dit à cette tribune. Ce qu'on entend par là au dehors, le voici: c'est de mettre le crédit à la portée de tous les ouvriers, et comme le capital est un tyran, qui ne se donne que moyennant un intérêt, il faudra trouver un moyen de le donner gratuitement.

Ainsi l'accessibilité au travail, c'est le crédit donné gratuitement à tous, ce sont des banques établies partout et donnant le crédit à tous avec les capitaux de l'Etat, voilà le premier point. En second lieu, on dit: Le salaire est une tyrannie, il faut le supprimer; et pour le supprimer, il n'y a qu'un moyen, c'est d'associer tous les ouvriers, lesquels, au lieu d'être des esclaves, seront alors tous patrons et associés à leur tour. Et comment réaliser cela? En prenant les chemins de fer les usines, les forges, les assurances, toutes les industries enfin, à la condition d'une indem-

nité préalable. (Interruption à l'extrême gauche.)

Voilà le deuxième socialisme, c'est l'expropriation universelle des capitaux mobiliers et industriels. Mais où prendra-t-on l'indemnité praticable, nécessaire pour opérer cette expropriation? (Nouvelle interruption à gauche.)

Ce ne sera pas un moyen de crédit, car les capitaux ne se donnent pas volontiers à certains savans (on rit), ce sera avec un capital qui n'a jamais fait défaut aux démocrates, qui a la double qualité d'être docile et illimité, et qu'on fait avec l'effigie de la République, c'est le papier-monnaie. (Bruit à gauche.)

Voilà le système. Vous demandez où est le danger? Il n'est pas dans la loi agraire, mais il est dans ces fausses doctrines économiques que vous avez vu apporter à la tribune depuis deux ans par les hommes sincères du socialisme. Eh bien! je suis convaincu que si vous aviez seulement une médiocre majorité dans les élections, quand des propositions vous seraient apportées, vous ne pourriez pas les repousser après ce que vous avez dit depuis deux ans, et vous cherchiez à les mettre en pratique par les détestables moyens que j'ai indiqués. Vous arriveriez ainsi à l'expropriation générale et au papier-monnaie. (Vives rumeurs à gauche. Marques d'approbation à droite.)

Il faut que la France le sache! (Bruit à gauche.) Je sais que ces vérités vous importent, parce qu'elles rendent saillant à tous les yeux tout ce qu'il y a d'abominable et de vain dans vos projets. Mais c'est mon devoir de les dire.

Où! ou le socialisme n'est rien, ou il est ce qu'il est, car le troisième socialisme, que j'ai qualifié d'innocent, il ne contient rien, absolument rien. J'ai vécu, nous avons tous vécu, avec le socialisme dans les commissions; je l'ai questionné bien souvent, et j'ai toujours été convaincu qu'il se réduisait à ceci: Travail assuré à tous par l'expropriation universelle et le papier-monnaie, ou qu'il n'était rien. (Rumeurs à gauche.)

Au surplus, vous avez lu mon rapport sur l'assistance; quand il sera discuté, je prendrai l'engagement de vous montrer que le socialisme, ce n'est rien ou que c'est ce que je viens de dire.

Eh bien! ce troisième socialisme, ce socialisme innocent qui se présente simplement comme un philanthrope, savez-vous ce que j'en crains? C'est qu'il suffirait pour bouleverser la société et la couvrir de ruines, en venant en aide au méchant socialisme, au socialisme d'envie ou au socialisme d'incertitude, (Adhésion à droite.—Violentes rumeurs à gauche.)

Nous avons vu les républicains de la veille traiter comme gens de peu de foi et inutiles les républicains du lendemain. De même, les socialistes de la veille traiteraient de gens de peu de foi et inutiles les socialistes du lendemain; et ces derniers seraient obligés de voter ce qu'ils repoussaient depuis deux ans. (Très bien! très bien!)

Ainsi, dans ma conviction profonde, dans la conviction de tous les hommes éclairés... (Interruption à l'extrême gauche.) il y a un socialisme impossible qui ne peut pas même être commencé, c'est la loi agraire; il y a

### FEUILLETON.

#### CHARITÉ MÈNE A DIEU.

II.

Ayant entrepris d'analyser rigoureusement les pensées et les actes de notre héros, cette tâche devient embarrassante, je l'avoue. Car enfin, c'est bien le cas de dire avec le poète comique; Qu'allait-il faire dans cette galère, c'est-à-dire dans cette voiture et en cette compagnie? L'avait-on importuné à ne pouvoir s'en défendre? Point. S'il voulait épargner la dernière ressource d'une pauvre femme, ne pouvait-il pas l'assister et passer outre? Sans doute. N'était-ce point là une idée simple, naturelle et de première venue? Incontestablement. Non pas, Georges avait précisément pris les choses à rebours, et s'est brusquement embarqué dans une assez triste affaire, dont les conséquences pouvaient singulièrement l'embarrasser. Il le comprit bien vite; mais, engagé comme il l'était il ne pouvait plus reculer. Vainement son esprit lui offrit-il sur le champ et à la fois les mille inconvénients qui pouvaient résulter de cette entreprise, il n'était plus en son pouvoir de les conjurer; bon gré, malgré, il fallait en sortir honnêtement: aussi, comme ces personnages antiques qui se voyant invinciblement voués à la fatalité, donnaient tête baissée dans le péril, allons! se dit Georges, adieu

me voilà pour aujourd'hui protecteur de la veuve et de l'orphelin! C'est joli! respectable début et qui me mènera loin! N'importe, cette femme doit me prendre pour un parfait imbécile!

Il roula dans son esprit ces propos et mille autres, lorsque le petit garçon, assis en face de Georges, près de sa mère, se pencha vers elle, dit à demi-voix, avec la naïve franchise de l'enfant: Oh! le bon Monsieur! Georges entendit cette parole, il leva la tête, vit la mère, qui un doigt sur ses lèvres, faisait signe à l'enfant de se taire, et celui-ci, rouge, honteux, baissait timidement les yeux.

Oh! le bon Monsieur! Cette parole sortie d'un cœur pur, de lèvres candides, dissipa en un instant toutes les ironiques réflexions de Georges; cette parole, soudaine expression d'une enfance reconnaissante, résonna doucement à ses oreilles, et retentit au fond de son âme, où elle fit naître une ineffable et tendre pitié. Jamais louange adulatrice, jamais aveux insensés, jamais mélodie enivrante, n'avaient remué Georges à ce degré et d'une manière aussi forte, tout à la fois aussi douce, aussi pure; jusque-là, il avait, tour à tour, livré son cœur à toutes les jouissances agréables ou sévères, toujours égoïste. De l'art, de la science, du plaisir: de ce moment seul il entrevit et goûta le bien!

La voiture s'arrêta sur le parvis Notre-Dame, en face la grille de l'Hôtel-Dieu; Georges descendit et fit descendre ses protégés, paya et congédia la voiture; ils montèrent les degrés, mais, arrivés sous le péristyle, ou

leur signifia qu'ils ne pouvaient entrer; ce n'était pas l'heure de la visite. Ils se retirèrent déconcertés. Ce contretemps refroidissait Georges: il commençait même à se dire qu'il pourrait bien briser là; vis-à-vis une malheureuse rencontre par hasard, n'était-ce pas assez de générosité et puisque, sans savoir comment, il avait été plus loin qu'il n'aurait dû, il fallait saisir l'occasion de s'arrêter. Il est vrai qu'un sentiment secret, une pitié, une pitié inconnue jusque-là, le pressaient de l'assister jusqu'au bout; ému de son hésitation, mécontent de lui-même:

— Eh bien, ma bonne dame, dit-il, il faudra revenir; mes occupations ne me permettent pas d'attendre avec vous. D'ailleurs, je serais inutile; je souhaite que tout aille bien.

Ceci dit, il semble que Georges n'avait plus qu'à tourner sur ses talons et à se retirer; cependant il resta quelques instans, comme s'il désirait une réponse, comme s'il avait besoin de l'assentiment de cette femme, ou plutôt comme s'il ne voulait pas se refuser à quelque sollicitation facile à prévoir.

— Monsieur, répondit Catherine en tremblant, vous ne vous êtes que trop dérangé pour me pauvre femme, recevez mes remerciemens, je vais attendre.

— Parbleu! s'écria Georges, je suis un fier étourdi! je connais quelqu'un à l'Hôtel-Dieu, restez ici un moment, et nous entrerons.

Ce disant, il retourna sur ses pas, entra et fit demander M. Léonard, c'était un interne de l'hôpital, un camarade de collège de Georges. Tandis qu'on court le chercher, quelques

mois sur ce personnage: Léonard était un de ces étudiants en médecine comme il y en a des milliers à Paris; fils d'un honnête commerçant, depuis sa sortie du collège, il s'était émancipé de la tutelle paternelle et avait été prendre ses joyeux ébats sur la montagne Ste.-Geneviève; grand, résolu, jovial, il avait tourbillonné, cinq à six années durant, entre l'école, l'estaminet et le bal champêtre. Puissement organisé, comme l'on dit aujourd'hui, il avait mené, vivement et de front, le travail et la joie, sans fatigue, sans ennui, avec amour. Son esprit, doublement aborbé par la matière, ne croyait qu'aux choses palpables et son cœur ne comprenait que les sensations du plaisir. Cependant, depuis qu'il avait obtenu une place d'interne, ambitionné comme moyen de se faire connaître, il agitait quelquefois et part lui une pensée, qui était presque encore un problème à ses yeux. Il était secondé dans ses fonctions par des soins de charité; tous les jours il les voyait, comme d'immortelles sentinelles veiller sur ses malades, les assister, laver et penser leurs plus tristes plaies. D'abord il y avait eu une attention; puis, à force de les voir, tous les jours, à toute heure, sous le même costume, avec le même dévouement, il s'était dit une fois: Mais que font ces femmes ici? J'y suis, moi, pour prendre position et m'y faire connaître; les médecins y viennent par intérêt, les malades pour se faire guérir; elles seules ne demandent rien, ne reçoivent rien, elles veillent le jour, elles veillent la nuit; toujours la même tâche, toujours la même ro-

te, sans distractions, sans plaisirs. Mais que font elles ici? Y sont-elles par humanité? Ni moi, ni mes amis n'avons le cœur mauvais, nous donnerions notre dernier sou à un misérable qui le demanderait, mais s'il fallait, durant les trois cent soixante cinq jours de l'année, mener une telle vie, sans relâche, pour rien, et même pour tout, j'aimerais mieux et tout de suite cinq pieds de terre sur ma tête!

Depuis ce temps, Léonard ne considérait plus ces humbles femmes qu'avec un profond respect, comme on regarderait des êtres d'une autre essence; et comme il avait compris par le chapellet et la croix qui pendaient à leur ceinture, qu'il devait y avoir quelque rapport entre elles et la religion, il s'intéressait tout à plaisir à leur grossière et cet endroit; même il ne put se défendre désormais d'une involontaire et incompréhensible émotion à la vue d'une croix, d'une église, d'un prêtre qu'il rencontrait (par hasard).

Georges! s'écria Léonard, on apercevait son ami, d'où me vient cet honneur? Voilà tantôt deux ans que nous nous sommes vus, moi bravo! c'était à toi de venir, car je ne suis pas un homme de Chaussée-d'Autin, moi, je suis trop pipe, la et mes bottes sont trop oronnées pour vos salons et vos parquets cirés; mais puisque je retrouve un ami si fidèle

Ma fortune va prendre une face nouvelle! En voilà! une citation! et heureuse! plaisanterie à part, comment l'es-tu appelé ton pauvre camarade! — Et il lui secouait énergiquement la main.  
— Je n'en sais vraiment rien, répondit